

Lettre de lecteur en réponse à Hélène et Jean Lacroix

Merci, Mme Hélène Lacroix et M Jean Lacroix pour votre précieuse contribution sur Facebook ! Je profite de l'occasion pour vous poser quelques questions.....

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que votre père H. Lacroix a créé un centre merveilleux, une oasis de calme et de paix au milieu de notre magnifique nature ! C'est la raison pour laquelle de très nombreuses personnes ont décidé d'y devenir propriétaires et de vous soutenir chaque année en tant que gestionnaire en payant les frais de rédevance élevés et en veillant ainsi à l'entretien de ce centre.

Expliquez-moi pourquoi vous qualifiez de haineux et de nuisibles ces propriétaires ici, qui se battent précisément pour préserver et financer la pensée originelle de votre père ?

Expliquez-moi pourquoi ce même respect de la nature est bafoué par vous (par exemple seulement la Paillotte dans la réserve naturelle, manque d'élimination des déchets verts etc etc, non-respect de l'ordonnance sur la protection contre les incendies, du code de la construction et bien plus encore)

Expliquez-moi comment vous conciliez des nuisances sonores insupportables en plein été, dues à des événements musicaux que vous organisez (exclusivement pour vos employés), comme par exemple la Marée Basse qui ne commence qu'à 23h30 jusqu'au petit matin, avec la réglementation locale en matière de bruit ainsi qu'avec le règlement intérieur en vigueur (repos nocturne de 22h à 7h) ?

Expliquez-moi pourquoi vous avez réduit d'un tiers le contenu de votre nouvelle brochure d'information 2025, dans laquelle vous omettez tout simplement le règlement interne du site en vigueur ici, et dans laquelle l'agence de location Maison & Séjour n'attire plus du tout l'attention de ses locataires sur ce point, distribuer à vos locataires ? ?

Faut-il sérieusement s'étonner qu'en haute saison, c'est Sodome & Gomorrhe qui règnent ici, si vous ne signalez pas aux masses de touristes l'obligation de tenir les chiens en laisse ni le règlement sur le bruit, par exemple ?

Expliquez-moi pourquoi vous ne vous inspirez pas des règlements internes en vigueur dans d'autres centres naturistes comme La Jenny et le CHM, qui sont tout à fait en mesure de faire respecter l'idée originelle du paradis !

Expliquez-moi pourquoi vous diffusez comme un moulin à prières la fausse information selon laquelle nous et les 3 plaignants voulons "détruire" Euronat, alors que notre objectif à tous est de préserver le paradis créé à l'origine ? Ce sont justement ces propriétaires qui se battent pour cette oasis de paix et de tranquillité (difficile à préserver avec 15.000 personnes en haute saison ??!!!) et qui se battent pour faire respecter leurs contrats, c'est tout !

Expliquez-moi pourquoi vous n'êtes pas prêt à avoir un dialogue ouvert avec les propriétaires pour trouver une solution pacifique et acceptable pour tous à nos problèmes ?

Les propriétaires qui se battent ici pour notre paradis et pour faire valoir les droits qui leur ont été garantis par contrat ne sont pas des autocrates, mais exactement le contraire !

J'ai l'impression qu'au cours des dernières décennies, vous avez perdu de vue que nous sommes, en tant que propriétaires, vos partenaires et non vos "subordonnés" et que nous vous permettons de vivre et de financer votre vie d'administrateur ! On pourrait supposer que vous avez intérêt à ne pas vouloir tarir cette source....? Nous ne sommes ni des quémandeurs ni des enfants en bas âge et nous ne voulons pas être traités comme tels !

Vous semblez avoir perdu de vue que vous êtes un prestataire de services ?

Remplissez votre mission et nous retrouverons une vie paisible dans notre ancien paradis.

Les polémiques ainsi que les fausses informations permanentes ne sont pas très utiles dans ce domaine.

Bien cordialement,

Edith Delacourt